

**MONSEIGNEUR DE LAVAL**

## DU MÊME AUTEUR.

---

<b>Essais sur la Littérature canadienne</b> , in-12, 380 pages	(épuisé)
<b>Nouveaux Essais sur la Littérature canadienne</b> , in-12, 592 pages.....	0.75
<b>Nos Origines Littéraires</b> , in-12, 356 pages.....	0.75
<b>Propos canadiens</b> , in-12, 330 pages.....	(épuisé)
<b>La Critique littéraire au XIXe siècle</b> . De Mme de Staël à Emile Faguet, in 12, 238 pages.....	(épuisé)
<b>Érables en Fleurs</b> , Pages de critique littéraire, in-12, 240 pages.....	0.90
<b>L'Université Laval et les Fêtes du Cinquantenaire</b> , in-8, 395 pages.....	1.00
<b>Les Fêtes du troisième Centenaire de Québec</b> , in-4, 630 pages, illustré.....	1.00
<b>Tableau de l'Histoire de la Littérature canadienne- française</b> , in-8, 92 pages.....	(épuisé)
<b>Manuel d'Histoire de la Littérature canadienne-fran- çaise</b> , in-12, 122 pages.....	0.50



LE VÉNÉRABLE MONSIEUR DE LAVAL.

PREMIER ÉVÊQUE DU CANADA

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Né le 30 avril 1623, décédé le 6 mai 1708

ABBÉ CAMILLE ROY

*prêtre du Séminaire de Québec.*

# MONSEIGNEUR DE LAVAL

1623 - 1708



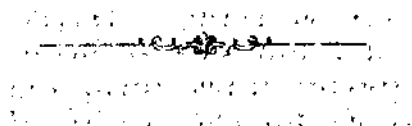
*Le troisième centenaire (1623-1923).*

*Le Fondateur de l'Eglise du Canada.*

*L'Apôtre de la tempérance.*

*L'Apôtre de l'éducation.*

*Notes biographiques sur la vie de Mgr de Laval.*



QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCAINÉ MISSIONNAIRE

1923

Cum ex Seminarii Quebecensis prescripto recognitum fuerit  
opus cui titulus est *Monsieur de Laval, par l'abbé CAMILLE*  
*ROY*, nihil obstat quin typis mandetur.

C.-N. GARIÉPY, pter,  
*sup. Sem., Queb.*

Quebeci, die 21a Aprilis 1923.

*Nihil obstat :*

Alfredus Langlois, pter,  
*Censor.*

Quebeci, die 22a Aprilis 1923.

*Imprimatur :*

† L.-N. CARD. BÉGIN,  
*Arch. Quebecensis.*

Quebeci, die 23a Aprilis 1923.

---

Droits réservés, Canada, 1923.

## AU LECTEUR

*A l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Mgr de Laval, nous publions ces pages qui n'ont pas d'autre objet que de faire connaître le premier évêque de Québec, de célébrer la grande mémoire, l'œuvre courageuse et surnaturelle du fondateur de l'Eglise du Canada, du vaillant apôtre de la tempérance et de l'éducation.*

*Ce fut à l'occasion du troisième centenaire de la mort du Vénérable prélat, et de l'érection de son monument à Québec, en 1908, ce fut aussi à l'occasion d'un grand ralliement des apôtres de la tempérance sur le tombeau de Laval (1910), que quelques-unes de ces paroles furent prononcées ou écrites. Nous croyons utile de les consigner ici. Elles comportent des enseignements qui n'ont rien perdu de leur actualité.*

*Cet opuscule sera aussi le modeste hommage d'un prêtre du Séminaire de Québec au fondateur, au père toujours aimé de notre chère vieille maison. Cet hommage, il le dépose avec un sentiment de piété filiale sur la tombe fidèlement gardée du Vénérable François de Laval.*

C. R.

## LE TROISIÈME CENTENAIRE DE MGR DE LAVAL

---

**L**E 30 avril 1923 marque le trois centième anniversaire de la naissance du Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, fondateur de l'Eglise du Canada.

C'est le privilège des hommes providentiels, qui ont dépensé leur vie pour une grande cause, ou à l'édification d'une grande œuvre, de ne pas mourir tout entiers. Ils vivent toujours dans les souvenirs reconnaissants de la postérité, et aussi dans les prolongements séculaires de leurs actions. Ils ne meurent pas, et la date de leur naissance remplace chaque année, et plus solennellement à chaque siècle, leur grande image sous le regard des générations qui passent.

Pour les fils qui vivent au foyer séculaire du Vénérable François de Laval, pour les héritiers de son œuvre de prédilection, pour les élèves, les professeurs et les directeurs du Séminaire de Québec, le 30 avril de chaque année est un jour consacré au culte du souvenir, et au sentiment d'une

pieuse gratitude. Mais cette année, qui marque le troisième centenaire de la naissance de son fondateur, et du fondateur de l'Église du Canada, le Séminaire de Québec a voulu associer à sa joie les fidèles en général, et plus spécialement les anciens, ceux qui ont vécu les belles années de leur jeunesse sous son toit vénéré, et ceux qui ont reçu dans l'une ou l'autre Faculté de l'Université Laval, leur formation professionnelle.

Ces fêtes du souvenir, ces fêtes de famille, fixées au 15 et 16 mai, grouperont autour du tombeau de Mgr de Laval, dans la maison où ce prélat a laissé, comme un parfum, le meilleur de son âme, ceux qui ont davantage bénéficié de son zèle apostolique, et qui doivent davantage à son œuvre impérissable de haute éducation.

Les fêtes du troisième centenaire de la naissance auront donc plutôt le caractère d'une manifestation de piété intime, et toute filiale. L'on ne pouvait cette année recommencer les solennités grandioses de 1908, alors que fut érigé à Québec, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Mgr de Laval, le monument que lui devait élever la postérité. On se souvient encore de ces fêtes inoubliables qui durèrent trois jours : le dimanche, 21 juin, la procession eucharistique à travers les paroisses de Notre-Dame, de Saint-Jean-Baptiste, de Jacques-Cartier et de Saint-Roch, procession

triomphale où dix-huit archevêques et évêques du Canada et des Etats-Unis, et des milliers de fidèles, faisaient au Christ-Roi la plus imposante escorte ; le lendemain, 22 juin, la messe du souvenir dans la chapelle du Séminaire, sur le tombeau même de Mgr de Laval, et dans l'après-midi, la cérémonie, le spectacle merveilleux du dévoilement du monument, la glorification par l'éloquence des vertus et des œuvres du grand évêque; le mardi, 23 juin, la messe pontificale au pied du monument, célébrée devant une foule immense par Son Excellence le Délégué Apostolique, à l'occasion de la fête nationale anticipée de Saint-Jean-Baptiste. Ce furent trois grandes journées, celle de Dieu, celle de l'Eglise, celle de la patrie, où l'on ne cessa d'acclamer le héros vers lequel montaient toutes les pensées et toutes les admirations.

Les fêtes de 1923, pour être plus modestes, témoignent encore de la fidélité de nos souvenirs et de notre reconnaissance.

\* \* \*

Aux regards de tous apparaît de nouveau, dans la lumière d'un passé qui rayonne sur toute notre histoire, la figure, l'image à tous familière du grand évêque.

Cette image, nous la portons depuis longtemps

dans nos souvenirs et dans nos cœurs. Et, vraiment, nous se savons pas de figures attachantes qui soient plus que celle de Laval, à la fois très modestes, et très fières. La fierté des premiers barons chrétiens se reflète sur ce front large, haut et puissant où la sagesse surnaturelle élaborait ses bienfaisantes pensées. Mais le front, traversé par des rides précoces, s'appuie sur les arcades solides où s'allument et s'abritent des yeux grands et doux. Et c'est le premier contraste que nous offre le visage de François de Laval. La noblesse et la bonté toute simple s'y retrouvent pour composer, dans la vie de prélat, ces vertus d'autorité et de tendresse qui conquièrent les âmes.

Et quelle vie fut, d'ailleurs, plus marquée par ces oppositions de tempérament et d'actions qu'imposent parfois des devoirs impérieux ? Mgr de Laval était toute charité ; sa charité, il l'avait puisée dans les commerces avec Dieu, dans les pratiques de la Société des Bons Amis de Paris, dans les exercices spirituels de l'Ermitage de Caen, dans les fonctions même de sa vie sacerdotale. Mais cette charité dut bien des fois se vaincre elle-même, prendre tous les dehors d'une austère énergie, afin d'assurer dans la colonie naissante l'ordre, les vertus civiques ou sociales, les droits spirituels du ministère évangélique. La charité se doublait alors d'une fermeté, d'une vigueur,

qui paraissaient la contredire, mais qui n'en étaient que la plus certaine expression. Il est des circonstances où la charité qui s'immobilise dans la réserve, ou qui se fonde dans l'inaction, n'est plus que de la faiblesse. Mgr de Laval ne connut pas ces abstentions de la bonté, et au risque de meurtrir sa propre vie, il poussa toujours jusqu'à la limite marquée par sa conscience, l'exercice de son devoir pastoral.

Et quel devoir en un temps où il fallait tout créer, pour assurer l'avenir politique et religieux de la Nouvelle-France !

A peine avait-il pris possession, en 1659, de son Vicariat apostolique, qu'il vit bien comme la colonie périlait sous la gouverne trop étroite de la Compagnie des Cent-Associés. Ni la France, ni l'Eglise ne pouvaient trouver leur compte dans une administration mercantile où les intérêts particuliers empêchaient toujours de bien apercevoir l'intérêt général. Et l'on sait comment, en 1662, Mgr de Laval, repassé en France, plaidait auprès de Colbert et du roi la cause du lointain Canada. Les relations qu'il eut alors avec le ministre et Louis XIV, inspirèrent à l'un et à l'autre une telle confiance, révélèrent dans l'évêque de Pétrée, une telle sagesse politique, que l'on décida à Paris de faire rétrocéder à la Couronne par les Cent-Associés le domaine et seigneurie du Canada, et d'éta-

blir à Québec, pour seconder et éclairer le gouvernement royal, un Conseil Souverain. On pria Mgr de Laval de désigner lui-même le nouveau gouverneur, et on le chargea, de concert avec celui-ci, de nommer les membres du nouveau Conseil. Mgr de Laval fut lui-même choisi par le roi pour faire partie de ce Conseil. L'évêque se trouvait, par ce fait, investi d'une sorte de juridiction politico-religieuse, qui ne pouvait qu'augmenter le poids lourd de ses responsabilités.

On sait avec quelle sollicitude, avec quelle autorité, avec quelle conscience de ses droits et de ses devoirs, Mgr de Laval s'acquitta de ses fonctions ; au prix de quels ennuis, de quelles souffrances il veilla sur tous les intérêts de ses ouailles.

Ses luttes pénibles, souvent renouvelées, pour faire reconnaître son autorité d'abord, pour supprimer des désordres qui déshonoraient la colonie, pour protéger contre les vendeurs d'eau-de-vie la conscience et la vie spirituelle des sauvages, pour faire triompher dans la vie publique comme dans la vie privée l'esprit même de l'Évangile, toutes ces luttes qu'il fallait souvent recommencer ont pu créer sur certaines âmes l'impression d'une intransigeance trop facilement alarmée, ou trop soucieuse de ses droits. L'étude attentive de l'histoire a depuis longtemps et pour toujours établi la sagesse opportune de l'attitude, des démarches, des

actions du Vénérable prélat. Son désintéressement, ses vues surnaturelles, son désir de servir sans faiblesse Dieu et le Roi, lui ont dicté des paroles, des devoirs, des sacrifices où se reconnaissent les âmes vraiment supérieures.

On ne s'y est pas trompé, même au temps de Mgr de Laval. Et l'on sait quel fut le prestige du premier évêque, et quelle fut son influence irrésistible. On le considérait comme l'ange protecteur de la colonie : à ce point, qu'après sa démission en 1688, le gouverneur lui-même, M. de Denonville représentait son retour et sa présence à Québec, comme nécessaires au bon ordre et aux besoins de la Nouvelle-France.

Colbert lui avait rendu un jour ce magnifique témoignage :

*Il ne se peut rien ajouter à l'estime que je fais de votre zèle et du mérite que vous vous êtes acquis, tant envers Dieu qu'envers le Roi et le public, par les soins que vous vous donnez avec tant de succès à l'instruction de ceux qui composent cette colonie, que l'on peut appeler naissante, vu qu'elle n'a de vie que depuis le temps que vous vous êtes dévoué pour elle.*

Donc, de l'avis même de Colbert, la vie de la Nouvelle-France avait trouvé au cœur même de Mgr de Laval la source d'où elle avait repris un cours nouveau et plus abondant, et d'où elle ne

devait plus cesser de se répandre. Toutes les destinées de l'Église du Canada sont contenues dans la direction ferme, droite, romaine, qu'il lui donna à ses origines ; toutes les vertus de notre race sont nées des vertus anciennes qui auréolent d'un éclat extraordinaire l'Épiscopat de Mgr de Laval ; et donc, la vie morale et religieuse de ce pays, vie dont on se plaît à louer encore les saines activités, remonte, comme vers son principe, jusqu'au cœur même de celui qui fonda, sur la rectitude de la conscience, dans les sacrifices et les immolations d'une éminente sainteté, l'œuvre impérissable de son apostolat.

Le flot mystérieux de la vie spirituelle de la Nouvelle-France devait, en descendant vers l'avenir, élargir toujours ses rives et multiplier aussi ses puissantes ramifications. L'Église de Mgr de Laval, mère féconde de toutes les églises de l'Amérique du Nord, n'a cessé de voir surgir des cathédrales, et s'ériger partout de nouveaux diocèses. Et partout, elle a marqué du signe de l'unité romaine les terres nouvelles de l'apostolat ; elle a conquis à la vérité et à la foi indéfectible les âmes nées de sa vertu rédemptrice. Le 23 juin 1908, au monument que l'on venait d'élever à Québec, à la mémoire et à la gloire de Mgr de Laval, S. G. Mgr Roy, alors auxiliaire de Son Éminence le Cardinal, pouvait dire en toute vérité : “ De l'Atlantique

au Pacifique, de l'Océan glacial au Golfe du Mexique, la croix s'est promenée triomphante, et elle dessine aujourd'hui partout sur ces horizons infinis le signe salutaire de l'espérance. Plus de cent houlettes se sont ajoutées à la houlette de Laval, jalonnant ces routes glorieuses par où l'Évangile et la civilisation sont allés à la conquête de tout un continent, et gardant à la foi, à l'Église et au Christ, les peuples nouveaux entrés au bercail. ”

\* \* \*

Mais nous ne pouvons oublier que ce grand évêque qui a fondé, d'une main si ferme, d'un cœur si généreux, l'Église du Canada, qui a travaillé avec une si surnaturelle énergie à la fortune politique de ce pays, nous venait de France. Mgr de Laval est un Français, et un grand Français. Assurément, il travaillait pour la France quand il s'efforçait d'asseoir sur des bases plus solides l'édifice colonial que construisait aux bords du Saint-Laurent la politique de Henri IV et de Louis XIV. Aussi avons-nous été heureux de pouvoir associer cette année, aux manifestations canadiennes de notre gratitude envers Laval, l'hommage reconnaissant de la France.

Un comité spécial a provoqué cette réunion de la France et du Canada dans la louange qui va

glorifier, à l'occasion du troisième centenaire de sa naissance, le premier évêque de Québec. Ce comité s'est efforcé de ramener vers le grand souvenir de Laval la pensée de la France. Des articles publiés dans les principales revues de Paris par le très actif secrétaire du comité, vont rappeler, définir, exposer là-bas l'œuvre peut-être trop oubliée du héros. Puis, c'est au berceau même de Laval, à Montigny-sur-Avre, que l'on a voulu donner rendez-vous à la piété reconnaissante des Français. On a pensé, avec raison, que le meilleur moyen de fixer l'attention de la France sur la grande figure de Laval, était d'offrir au pays natal du Vénérable prélat un monument, modeste, mais bien représentatif de l'œuvre de son illustre enfant. Et la France a accueilli avec empressement cette proposition du comité ; elle a même voulu associer sa générosité à la nôtre et contribuer à l'érection de ce pieux monument. Le premier ministre de la France, M. Raymond Poincaré, Son Eminence le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bérard, ont tenu à faire eux-mêmes partie du Comité d'honneur chargé, en France, de collaborer avec le Comité de Québec. Les personnages les plus représentatifs du monde politique et du monde religieux ont donné avec grande joie leur adhésion au projet du monument et des fêtes d'inauguration.

C'est pourquoi, après que nos fêtes de Québec auront célébré une fois encore Mgr de Laval, d'autres fêtes, à Montigny-sur-Avre, au diocèse de Chartres, prolongeront en terre de France notre allégresse. Et dans la modeste église où fut baptisé François de Montmorency-Laval, un large panneau décoratif offrira désormais aux visiteurs l'image, sculptée dans la pierre, du fondateur de l'Église du Canada.

Ce supplément de gloire pour Mgr de Laval sera-t-il l'heureux augure d'un autre que nos vœux attendent depuis si longtemps ? Et le saint, le très grand saint, le saint héroïque, le martyr volontaire de ses mortifications, que fut le premier évêque de Québec, montera-t-il bientôt sur les autels ? Dieu et Rome gardent le secret de cet événement. Mais nous pouvons, par nos prières, par une confiance plus grande et plus assidue en l'intercession du Vénérable serviteur de Dieu, hâter l'heure où Dieu et Rome livreront leur secret. Ce qu'il faut, c'est une campagne de piété, de dévotion et de confiance qui fasse se tourner vers celui que nous savons être un saint, un très grand saint, un saint héroïque, les âmes qui réclament du ciel des grâces spéciales de protection et de guérison.

Il faut solliciter des miracles. Et nos sollicitations ont été jusqu'ici trop discrètes. Soyons in-

discrets jusqu'à l'importunité quand il s'agit de faire paraître aux regards de l'Église la vertu, la puissance d'intercession des saints, de celui-là surtout qui doit être au Ciel, comme il le fut sur la terre, le protecteur bienfaisant, attentif, zélé, et pourquoi pas énergique — Dieu aime qu'on lui fasse violence — du peuple canadien.

Que notre vive admiration pour Mgr de Laval s'augmente donc d'une irrésistible confiance en son pouvoir de médiation, et nous pourrons terminer par la vision anticipée d'une bienheureuse apothéose, les fêtes du troisième centenaire.

## MGR DE LAVAL FONDATEUR DE L'ÉGLISE DU CANADA

---

*En 1908, les 21, 22 et 23 juin, furent célébrées à Québec les fêtes du troisième centenaire de la mort de Mgr de Laval.*

*A cette occasion, on érigea le monument qui se dresse entre l'Archevêché et l'Hôtel des Postes. C'est le deuxième jour des fêtes, lundi 22 juin qu'eut lieu le dévoilement du monument, dans l'après-midi.*

*Le matin, à 9 heures, eut lieu à la chapelle du Séminaire, où repose Mgr de Laval, une grande cérémonie religieuse. S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, y célébra une messe pontificale, en présence de Son Excellence le Délégué apostolique et de plus de vingt-cinq archevêques et évêques du Canada et des États-Unis.*

*Invité à prononcer le panégyrique de Mgr de Laval, nous avons essayé de définir l'œuvre de l'évêque fondateur de l'Église du Canada.*

**C'**EST une autre voix, plus autorisée, qui devait ce matin vous parler de la vie et de l'œuvre du Vénérable François de Montmorency-Laval. Vous

n'avez pas voulu, à son défaut, retenir, refouler dans vos âmes la louange qui aujourd'hui, et sur ce tombeau où nous voici rassemblés, monte et se presse sur toutes les lèvres, et j'ai donc reçu la difficile mission de trouver une formule capable d'enfermer, d'exprimer des sentiments qui débordent et qu'aucune parole ne peut contenir.

C'est la troisième fois qu'autour des restes mortels de Mgr de Laval, le peuple de Québec et du Canada éprouve le besoin de donner à ses souvenirs et à sa reconnaissance la forme solennelle de publiques démonstrations. En 1708, il y a deux siècles, l'Église de la Nouvelle-France menait à travers les rues de cette ville le grand deuil de son premier évêque, et ce furent alors la piété populaire, et les regrets et les larmes qui composèrent en l'honneur de Laval le plus bel éloge que puissent mériter les saints. En 1878, sur ce même chemin où le temps avait séché les pleurs, la joie soudaine d'un peuple qui a retrouvé un tombeau sacré qu'il croyait perdu, éclatait de toutes parts, et empruntait à la surprise d'une espérance subitement réalisée ce caractère de spontanéité et d'enthousiasme ardent qui est le propre de tous les bonheurs inattendus. Aujourd'hui, messieurs, c'est l'apothéose définitive qu'accorde la gloire humaine ; c'est, inspirée par une admiration deux fois séculaire que le temps n'a fait que grandir, mais préparée

dans ce recueillement qui ajoute du prix aux hommages qu'il médite, c'est la consécration par le marbre et par le bronze d'un nom et d'une œuvre qui s'impriment de plus en plus profondément sur les pages de notre vie nationale.

Et puisque, ce matin, c'est dans le sanctuaire de cette maison que Laval a fondée, sur cette tombe qui garde ses reliques vénérables, puisque c'est au pied de l'autel et en présence des pasteurs et des princes de l'Eglise canadienne, que nous faisons monter l'action de grâces de notre reconnaissance, souffrez que je vous parle de cette Eglise elle-même dont Laval fut le premier pasteur, et qu'ensemble nous essayions de définir l'esprit qu'il lui a communiqué. Préciser cela, ce sera louer Laval lui-même, puisque son œuvre n'est que le rayonnement de sa grande âme. Et vous le reconnaîtrez sans peine quand nous aurons établi que Mgr de Laval a voulu que l'Eglise de la Nouvelle-France fût avant tout une œuvre de vie surnaturelle, et qu'elle fût capable de la plus grande activité sociale.

## I

Mgr de Laval a voulu fonder dans la vie surnaturelle son Eglise. La chose ne saurait surprendre ; l'affirmer paraît banal, puisque c'est pour l'action

surnaturelle qu'une Eglise est premièrement fondée. Mais ici c'est la mesure même de cette vie qu'il faut signaler, et c'est l'abondance de cette mesure qui fait toute l'originalité de l'entreprise.

Vivre de façon surnaturelle, c'est vivre avec Dieu et pour lui ; c'est appuyer son action sur le concours divin, et c'est l'orienter vers la glorification de Dieu lui-même. Quand il s'agit de la vie catholique, lui faire produire des actes surnaturels, c'est faire reposer toutes ses énergies sur la foi, et c'est la faire s'épanouir dans les vertus de la charité ; et quand il s'agit d'une Eglise, lui procurer une grande abondance de vie surnaturelle c'est d'abord lui assurer toute l'intégrité de la foi, c'est la fonder sur le roc solide que Jésus a donné pour appui à l'Eglise apostolique, c'est rattacher toutes ses puissances au centre véritable de la vie chrétienne, et c'est ensuite lui inspirer toutes vertus, et lui donner l'élan qui est le mouvement de la charité.

Or, messieurs, vous savez comment Mgr de Laval a voulu que la foi robuste et droite dont il vécut lui-même fût l'âme de l'Eglise de la Nouvelle-France. S'il importe, en effet, que la foi des individus soit ferme et éclairée, combien plus cela est-il nécessaire à une Eglise, à une société, plus exposée à tout vent de doctrine, et plus facilement traversée dans son esprit collectif par des souffles

contraires ! Mgr de Laval le comprit à une époque où les prétentions gallicanes agitaient encore l'Église de France, et où cette Église elle-même semblait vouloir s'appuyer, comme sur un fondement indispensable, non seulement sur le roc apostolique, mais aussi sur le trône des rois très chrétiens. Il voulut donc que l'Église de Québec n'eût d'autre fondement que celui de l'Église romaine. Il résista, vous savez avec quelle ténacité, à toutes sollicitations intéressées, et jusqu'aux invitations de la cour ; il consentit même à retarder l'érection du siège de Québec plutôt que de voir ce siège dépendre d'une juridiction française.

Aussi l'Église qu'il fondait en 1674 recevait-elle directement et uniquement de Rome, qui est la mère et maîtresse des églises particulières, le principe de son existence ; et parce que c'est dans la mesure où une église particulière est étroitement unie à l'Église de Rome qu'elle reçoit la vie surnaturelle, qu'elle la conserve abondante et pure, Mgr de Laval voulut encore que toute l'organisation intérieure de l'Église de Québec fût réglée par la discipline romaine, et que les prières liturgiques qui sont le langage de la foi ne fussent pas autres ici que celles qui montent là-bas des lèvres de Pierre lui-même.

A cette foi orthodoxe et intégrale qui illumine d'une clarté supérieure le berceau de notre Église

canadienne, Mgr de Laval ajouta, par les mérites et l'exemple de sa vie, tous les dons de la grâce, et toutes les activités de la vertu.

Nous savons bien, et Mgr de Laval avait conscience de cette vérité d'ordre expérimental, que les œuvres de l'homme doivent compter, après Dieu, sur la valeur morale de celui qui les crée. Sans doute, Dieu n'a pas besoin de tel ou tel homme pour régner sur les âmes, mais il faut que celui qui s'offre à Dieu pour collaborer à son œuvre de rédemption, il faut que celui qui devient ainsi l'instrument principal de sa Providence, soit capable d'imprimer sur l'œuvre surnaturelle qu'il établit le cachet de la sainteté. Les fondateurs d'églises ne doivent pas seulement être des hommes de lumière, il faut qu'ils soient encore et surtout des hommes de vertu ; ils ne doivent pas être seulement des hommes de doctrine, il faut qu'ils soient encore et surtout des saints. Les âmes vulgaires, distraites, tout extérieures, sont bien capables d'agitation ; elles donnent à ceux qui les voient agir l'illusion de la force, mais leurs excitations n'établissent rien de durable, rien qui soit définitivement pénétré, imprégné de vie.

Mgr de Laval comprit ce devoir d'immolation qui entraînait dans son rôle de fondateur de l'Eglise de la Nouvelle-France. Comptable à Dieu et aux hommes des destinées surnaturelles de cette

Eglise, il ne voulut rien épargner de ce qui dépendait de sa volonté pour attirer sur son œuvre les bénédictions du ciel et pour inspirer à son clergé et à son peuple le désir et l'héroïsme de la vertu.

Aussi bien, messieurs, quelle âme fut plus sacerdotale et plus sainte que la sienne ? Consacré à Dieu dès l'âge de neuf ans par la tonsure cléricale, élevé aux collèges de La Flèche et de Clermont dans les sentiments d'une grande dévotion à l'eucharistie, François de Laval, devenu prêtre, avait éprouvé ce vif besoin d'union à Dieu qui tourmente les âmes vraiment surnaturelles. / Et c'est dans une pieuse solitude, c'est dans l'ermitage de Caen, où il s'était retiré comme dans un nouveau cénacle, que l'Eglise alla chercher l'apôtre qu'il lui fallait pour diriger les missions lointaines du Canada. Toute sa vie, Mgr de Laval gardera ces habitudes de prière, de recueillement, de grande piété qui constituent comme le fond solide de l'action sacerdotale.

La prière, c'est en effet la force irrésistible du prêtre et du pontife, parce que la prière c'est la puissance même de Dieu par elle communiquée et mise au service de celui qui la demande. Mgr de Laval priait donc ; il prélevait de longues heures matinales sur son sommeil pour s'adonner à l'oraison, et pour recevoir, dans ces commerces intimes avec Notre-Seigneur, la vie surnaturelle qui

ensuite débordait de son âme trop pleine sur l'Eglise qu'il voulait sanctifier. Et parce que nos prières imparfaites cherchent instinctivement quelque intermédiaire qui les porte jusqu'à Dieu, Mgr de Laval voulut s'assurer pour lui-même et pour son peuple ces auxiliaires puissants qui s'interposent entre la terre et le ciel pour les rapprocher l'un de l'autre. Qui ne sait sa tendre dévotion pour la Vierge Immaculée et pour la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph ? C'est un tableau de la Sainte-Famille qu'un jour, pendant le siège de Québec par les Anglais, il fit suspendre comme un palladium protecteur au clocher de la cathédrale. C'est à l'Immaculée, qui avait présidé à sa consécration épiscopale, qu'il dédia son église ; et c'est cette dévotion à l'Immaculée, accompagnée d'un jeûne pour la veille de sa fête, qu'il légua comme un précieux héritage spirituel aux prêtres de son Séminaire.

La dévotion du prélat se répandit bientôt par toute la Nouvelle-France. Dieu lui-même avait alors groupé dans l'Eglise naissante du Canada, autour du saint pontife qui la dirigeait, une pléiade d'âmes toutes surnaturelles, qui s'appliquaient aux plus hautes vertus : Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin, Madame de la Peltrie, Maisonneuve, Marguerite Bourgeois, Mademoiselle Mance, pour ne nommer que ceux-là dont les noms

sont sur vos lèvres, composaient ici l'élite du bataillon sacré des âmes mystiques et virginales. Ces âmes pures et ardentes, disséminées aux centres principaux de la Nouvelle-France, étaient comme des foyers actifs d'où montait sans cesse la prière. Leur exemple à toutes, comme celui de Mgr de Laval, était une douce persuasion ; il séduisait ceux-là qui le pouvaient admirer. Nos pères apprirent ainsi à prier, et je ne sais quel souffle de piété, à cette époque, passa comme un parfum du ciel sur les terres vierges de la colonie.

Mais la vie surnaturelle des âmes, la vie surnaturelle d'une Eglise ne se peut enfermer dans les pratiques de la piété. Il faut qu'à l'élan de la prière, elle puisse ajouter le geste du sacrifice.

Mgr de Laval, fondateur de l'Eglise de Québec, ne manqua pas d'asseoir son œuvre sur la pierre rude et souvent sanglante des cruels renoncements. Il l'avait apprise de bonne heure, la vertu du sacrifice, lui qui aux jours ambitieux de la jeunesse avait si généreusement abandonné à son frère cadet, et pour se mieux donner à Dieu, l'héritage de fortune et de gloire des Montmorency-Laval. Il la connaissait bien la vertu de sacrifice, lui qui passait volontiers de l'ermitage à l'hôpital pour y servir les pauvres, faire les lits des malades et panser leurs plaies. Il apporta donc en la Nouvelle-France ce besoin de se donner et de se sacrifier qui

est la vertu des plus grands saints. C'est à la trace des immolations quotidiennes qu'on pourrait suivre le vaillant prélat à travers les forêts et les territoires de son immense diocèse, dans les villages et dans les bourgades sauvages, sur les routes pénibles où il porta son activité pastorale. Il veut lui-même catéchiser, baptiser et confesser ; il confirme les nouveaux chrétiens qu'on lui amène, ou qu'il va visiter. Et quand l'évêque, fatigué par les travaux et les infirmités de l'âge, s'enferma dans son cher Séminaire pour y attendre la fin d'une vie que Dieu se plut à prolonger, je ne sais ce qu'il faut admirer davantage, l'humilité du pontife qui s'efface et se retire dans une cellule de séminariste, ou la résignation touchante du malade qui pendant vingt ans ajoute les mortifications du jeûne et du cilice aux souffrances de ses plaies saignantes et douloureuses.

Aussi l'héroïsme contagieux du sacrifice se communiqua à tant d'ouvriers apostoliques qui entouraient Mgr de Laval. Ou plutôt, cet héroïsme surnaturel qui, dès les premiers jours de la colonie, avait paru l'ordinaire vertu des missionnaires, reçut d'un si haut et si merveilleux exemple un accroissement nouveau. On rivalisa d'ardeur pour travailler à l'extension du règne de Dieu sur la Nouvelle-France ; on se multiplia pour annoncer aux Indiens, au prix de mille dangers, la bonne

nouvelle du salut ; on s'élança avec un courage sans cesse renouvelé sur tous les chemins qui conduisaient aux tribus à convertir. La vie surnaturelle, on voulut l'assurer non seulement aux colons qui représentaient ici la vieille tradition française et catholique, mais aussi à ces pauvres enfants du sol et de la forêt, qui devaient former dans l'Eglise la génération nouvelle des âmes conquises à la foi et à la vertu.

Et c'est ainsi que le flot de vie, jaillissant de l'âme ardente de Laval et de ses collaborateurs, se répandait avec abondance, circulait, pénétrait partout, distribuant aux âmes les plus merveilleuses énergies, fertilisant les consciences, imprégnant le sol même de notre patrie, puisqu'à ce flot de vie se mêlait si volontiers et si souvent le sang du sacrifice et le sang du martyr.

## II

Tant d'activité, inspirée par la foi et par la vertu, ne pouvait pas ne pas se prolonger en de salutaires influences sur la vie sociale elle-même de la colonie. Jamais la foi et la vertu, quand elles sont profondes et agissantes, ne se peuvent confiner dans les manifestations de la vie individuelle ; elles poussent plus loin la logique de leurs actions et toujours elles ont leur répercussion dans la vie publique.

C'est pour cela que jamais l'Église de Dieu n'a pu s'enfermer dans les consciences, dans les sanctuaires et dans les sacristies, limiter à ces horizons trop étroits son activité surnaturelle. De la conscience personnelle elle va, par un mouvement nécessaire, vers la vie sociale, et du sanctuaire où elle engendre ses fils, elle passe avec eux dans toutes les situations, et dans toutes les institutions où l'homme porte les responsabilités morales du citoyen. Au reste, l'homme est trop bien fait pour la société, et la société et l'homme sont trop unis et mêlés l'un à l'autre pour qu'il soit possible de sanctifier l'individu sans qu'une part de vie surnaturelle soit par là même communiquée au groupe social auquel il appartient. L'Église est donc essentiellement une puissance sociale, et sa mission est justement de régénérer sans cesse les sociétés soumises sans cesse aux passions changeantes de l'humanité.

L'Église fondée dans la Nouvelle-France devait ici comme partout ailleurs se poser et travailler sur le terrain de la vie publique. Elle devait le faire ici peut-être plus qu'ailleurs à cause des initiatives courageuses de son premier évêque, et à cause de l'influence exceptionnelle que lui créaient les circonstances.

Mgr de Laval se rendit compte du rôle que sa situation privilégiée lui assignait à Québec, et il

voulut le remplir tout entier. Et parce qu'entre toutes les œuvres qui portent jusqu'au corps social la vie surnaturelle de l'Église, il n'en est pas de plus considérables, ni de plus précieuses que les œuvres d'enseignement, c'est à celles-ci surtout qu'il donna ses premiers et ses meilleurs soins. Il créa lui-même, avec ses ressources personnelles, et il multiplia les écoles primaires ; il groupa ainsi au pied du crucifix les enfants des colons et les enfants des sauvages, soucieux de les former là, tous ensemble, aux devoirs de la vie civique. Il voulut même qu'à cette époque où l'Église seule paraissait capable d'une telle initiative, ce fût sous l'action immédiate du prêtre que s'organisât l'école technique où les jeunes gens de la colonie viendraient s'initier aux arts et aux métiers. Puis, portant plus haut encore ses sollicitudes d'éducateur apôtre, il fonda cette maison qui nous est si chère et qui s'honore d'avoir été l'œuvre de choix du grand évêque.

Destiné d'abord à recueillir et à développer les vocations sacerdotales, le Séminaire de Québec reçut bientôt de la Providence une autre mission. Laval ne prévit pas sans doute les journées si orageuses et si sanglantes de la conquête ; il ne prévit pas non plus qu'au lendemain de cette révolution politique, les Jésuites, qui furent ici les premiers maîtres de l'enseignement secondaire, seraient

empêchés par les jalouses inquiétudes du vainqueur de continuer leur œuvre de lumière et de paix ; mais inspiré par le Dieu dont la Providence règle le sort des peuples, Laval avait ici préparé une institution qui devait survivre à tant de désastres, groupé des prêtres, héritiers de son esprit et de ses desseins, qui reçurent, aux jours d'épreuve, des mains des Jésuites ce flambeau de la science que ceux-ci avaient allumé sur le rocher de Québec, et qui ne doit pas s'y éteindre.

C'est de ce Séminaire, comme de tant d'autres collèges et séminaires, qui ont été formés sur son modèle, que sont sortis les principaux ouvriers de notre fortune sociale et nationale. Et, pour reprendre ici une pensée et une louange si significatives que Pie X adressait il y a quelques semaines à l'Eglise du Canada, c'est par l'action combinée de ces prêtres éducateurs, de ces citoyens qu'ils ont instruits, et des évêques, que la nation canadienne a conquis les droits et les libertés que lui envient d'autres peuples, et qui sont aujourd'hui sa force et sa gloire.

Mais non content d'organiser et de développer dans son Eglise l'œuvre sociale de l'éducation, de former ainsi des générations d'hommes capables de porter la vie surnaturelle, la vie catholique, dans les multiples situations où les appelle la Providence, Mgr de Laval voulut donner à tous

ceux-là qui sortiraient de l'école canadienne l'exemple personnel d'une vie publique et politique toute pénétrée des ambitions et des générosités de la foi. Mêlé à l'administration des affaires de la Nouvelle-France, membre de ce Conseil Souverain dont il avait pressé l'établissement, jouissant de par ses fonctions épiscopales elles-mêmes d'une autorité qui pouvait si utilement servir les intérêts matériels de la colonie, revêtu d'une juridiction politico-religieuse que nous pouvons à peine concevoir aujourd'hui, mais qui rappelle les habitudes de la France de Richelieu et de Mazarin, Mgr de Laval a toujours usé de tous ces pouvoirs et de toutes ces influences pour avancer dans la colonie les affaires de Dieu et de l'Eglise. Persuadé que bien servir Dieu, c'est encore servir le roi, convaincu que servir l'Eglise c'est aussi servir le progrès et la civilisation, Mgr de Laval s'est employé à faire respecter toujours les droits de Dieu et de son Eglise ; et la cour de France, et Louis XIV lui-même ont plus d'une fois témoigné que la politique de Laval, inspirée par les intérêts supérieurs de la vie des âmes, était la plus propre à procurer le bien de la Nouvelle-France.

Au reste, avec quel zèle Mgr de Laval s'inquiétait de faire régner ici l'ordre et la prospérité ! Et combien il avait à cœur de placer sous l'influence de l'Eglise toutes les activités individuelles et

sociales ! Non seulement il s'appliqua à combattre ce fléau de la traite qui fut la grande plaie sociale de son temps ; non seulement il multiplia ses voyages en France pour en rapporter des secours opportuns ; non seulement il voulut surveiller et accélérer le mouvement de la colonisation ; non seulement il seconda l'action des gouverneurs dans la défense du pays menacé par l'ennemi, mais encore, et ce qui pour être moins visible n'en était pas moins efficace, il prodiguait à tous ses directions et ses conseils, mêlait toute sa vie à celle de ses ouailles, et il exhortait ses prêtres à faire de même. Aux ouvriers, aux pauvres qu'il aimait par-dessus tout et à qui il distribuait chaque année, sur ses revenus personnels, quinze cents à deux mille livres, il s'ingéniait à ouvrir son cœur et sa charité, et leur faisait ainsi comprendre que l'Eglise est leur mère très bienfaisante. C'est pour les rudes travailleurs qui vont aux besognes matinales, et pour satisfaire la piété de quelques-uns d'entre eux, que le vieil évêque s'astreignait à célébrer la messe à quatre heures et demie dans sa cathédrale.

Les dévouements d'une vie épiscopale si totalement consacrée au service du peuple ne pouvait qu'assurer la fécondité de ce que l'on appelle aujourd'hui l'action sociale de l'Eglise canadienne. Aussi est-ce à cette époque des origines séculaires de notre histoire que s'établirent entre le clergé

et les fidèles, entre le prêtre et le laïque ces liens si forts, si étroits, que nos malheurs communs ont un jour noués davantage, et que ni la prospérité ni le temps n'ont jamais pu rompre. Et vraiment, c'est ici, dans notre patrie bien-aimée, que l'on a pu le mieux constater que l'Eglise est une puissance sociale non seulement dans les grandes circonstances, et je pourrais dire dans les angoisses de la vie nationale, mais encore et surtout peut-être dans ces commerces quotidiens qui rapprochent le prêtre du citoyen, l'homme de Dieu de l'homme de la patrie.

• Cette union cordiale du peuple et du clergé, du prêtre et du citoyen, nous en avons eu le spectacle, la péremptoire démonstration dans ce triomphe inoubliable que vous avez fait hier au Dieu de l'Eucharistie, au Christ rédempteur. Quel acte de foi national que cette longue adoration publique et populaire ! Ce ne sont pas seulement les prêtres et les pontifes qui, par les rues de notre cher Québec, faisaient à Notre-Seigneur l'hommage solennel de leur vie ; c'est tout le peuple recueilli, respectueux, qui acclamait son Sauveur, et c'est bien de l'âme de la foule que semblait sortir ce cri, ce chant qui a si souvent monté vers le ciel : c'est le Christ qui est vainqueur et c'est le Christ qui règne !

L'Église de Québec surnaturelle et sociale : ce sera la gloire des évêques qui se sont succédé sur le siège du Vénérable François de Laval de lui avoir toujours gardé cette double force, cette double vie. Et ce sera, Mgr l'archevêque, votre particulier honneur d'avoir si profondément pénétré dans les desseins du fondateur de votre Église, d'avoir comme Laval, si merveilleusement accordé votre activité pastorale avec les besoins de vos fidèles ; et, on me permettra de l'ajouter puisque je ne puis être ici que l'écho de la conscience publique, la Providence ne pouvait réserver à celui dont nous célébrons le glorieux centenaire une joie plus grande que de voir le siège qu'il a le premier occupé, honoré aujourd'hui par deux pontifes (1) qui semblent avoir hérité de lui surtout son grand désir de faire venir le règne de Dieu sur les peuples. Combien Laval sans doute bénit le ciel qui a placé sur le trône de Québec et qui le fait gouverner dans la douceur et dans la piété, un prélat, le vénérable métropolitain, que l'histoire de notre Église appellera toujours l'évêque de l'action sociale catholique !

Messeigneurs, vous partagez avec celui qui est l'héritier direct du Vénérable François de Laval, l'honneur et la tâche de diriger les destinées de l'Église du Canada. Vous vous plaisez à rattacher,

1. S. G. Mgr L.-N. Bégin archevêque de Québec ; S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, son auxiliaire, aujourd'hui coadjuteur.

par des liens que l'histoire et que les traditions ont formés et multipliés, vos églises particulières, à cette Église mère qui reçut de Laval sa vigoureuse fécondité. Et vous continuez donc, avec un zèle que vos peuples applaudissent, l'œuvre surnaturelle et sociale que notre vénérable fondateur a commencée. Aussi, aucune couronne plus imposante et plus belle que celle de tous ces pontifes rassemblés ne pouvait aujourd'hui se former sur le tombeau du premier évêque de Québec. Et nous nous réjouissons particulièrement de voir tous nos chefs spirituels groupés autour de celui qui représente avec tant de dignité le Pape qui aime "la noble nation canadienne." Ce pèlerinage que vous faites ce matin, Excellence, Messeigneurs, dans cette chapelle, dans cette maison, dans ces murs qui gardent si pieusement la mémoire et les ossements de Laval, nous fait mieux voir l'admirable unité, permanente et agissante, de l'Église du Canada. Et nous, fidèles et prêtres de cette Église, nous nous édifions à cet unique et incomparable spectacle, et nous en rapporterons un désir plus grand de travailler à développer, à faire tous les jours plus intense encore cette vie surnaturelle et sociale que son fondateur lui a communiquée.

Nous ajoutons enfin à cette résolution pratique le vœu si souvent formé par nos âmes filiales, de voir bientôt notre Vénérable inscrit au livre des

saints, honoré d'un culte qui fera briller par tout le monde catholique l'éclat de ses vertus, monter enfin sur ces autels où l'attendent toujours notre confiance et notre piété. C'est de là, nous l'espérons, qu'un jour et bientôt, il continuera de protéger et de bénir la jeune et vaillante Eglise du Canada.

---

## MGR DE LAVAL ET LA TEMPÉRANCE

*En 1910, du mercredi 31 août au dimanche 4 septembre, fut tenu, dans les salles du Séminaire de Québec et à l'Université Laval, le premier Congrès de tempérance du diocèse de Québec. Dans l'après-midi du 31 août, à 4 heures, les Congressistes se réunirent au tombeau du premier apôtre de la tempérance au Canada, Mgr de Laval, dans la chapelle du Séminaire. S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, et S. G. Mgr P.-E. Roy, auxiliaire, assistaient à cette cérémonie.*

*Invité à prononcer le discours de circonstance, nous avons essayé de dégager des luttes de Mgr de Laval pour la tempérance, les enseignements qu'elles comportent, et qui peuvent profiter à tous les apôtres de cette grande cause.*

**A**U moment de commencer les travaux du Congrès, vous accourez près des restes vénérables de Mgr de Laval.

C'est au premier apôtre de la tempérance au Canada que vous venez demander les conseils

qui éclairent, le mot d'ordre qui rallie, la bénédiction qui féconde.

Messieurs, croyez-le bien, — la vaillante histoire des origines de l'Église de Québec en est garant — Mgr de Laval est dès maintenant avec vous. Trop de généreux sentiments qui furent les siens emplissent vos cœurs, trop de souvenirs qui font ici revivre sa mémoire, traversent vos esprits, pour qu'à ces sentiments et à ces évocations du passé ne se mêle la grande âme du saint évêque. Elle plane sur cette assemblée, comme autrefois sur l'Église naissante de Québec ; et, je le sens bien, la tombe qui garde les os de Laval est aujourd'hui trop petite pour contenir le mystère de son action protectrice. Ce mystère jaillit du sol, avec les souvenirs qui s'en échappent : il pénètre jusqu'en vous ; il inspire toutes vos démarches et quand, venant ici, vous croyez, messieurs, n'obéir encore qu'à votre piété personnelle, c'est la voix de Laval que vous entendez dans vos consciences ; et c'est elle qui en ce moment vous groupe sur ce tombeau.

Vous voulez, messieurs, que je me fasse un moment l'écho de cette voix. Permettez donc, braves croisés de la tempérance, qui venez sur cette tombe planter votre drapeau, mesurer vos forces, dresser vos plans de combats, permettez que je feuillette rapidement avec vous quelques pages d'une vie

qui fut pleine de batailles, et que j'en dégage, pour des luttes semblables, l'enseignement que vous attendez.

## I

Et c'est d'abord une leçon de clairvoyance que nous donne l'attitude historique de Mgr de Laval. La clairvoyance n'est-elle pas la vertu propre des apôtres, de ceux qui propagent la vérité et qui la veulent affermir sur des fondements durables ? Elle leur est indispensable surtout à ces heures premières où s'établissent, pour la prospérité ou pour la ruine, les habitudes sociales, les mœurs honnêtes ou pernicieuses, d'où dépend la fortune des peuples nouveaux.

Or, Mgr de Laval fut, au moment où s'organisait ici la vie religieuse, un grand clairvoyant. A peine arrivé dans notre jeune colonie, à peine averti de toutes les formes qu'avait prises ici l'activité publique et privée, il comprit tout le danger d'un commerce qui venait de prendre des accroissements considérables. Le trafic de l'alcool avec les sauvages, prohibé par Champlain et ses successeurs, de nouveau défendu par un arrêt du Conseil d'Etat en 1657, se développait rapidement à la faveur des ambitions intéressées. Déjà, en 1659, l'année même où Mgr de Laval débarquait à Québec, la traite de l'eau-de-vie était devenue une

cause de graves désordres parmi les populations indigènes. Jusqu'au fond de la forêt, l'alcool avait porté les tristes conséquences de l'ivresse : il abrutissait les barbares eux-mêmes ! Mgr de Laval vit bien toutes les suites possibles d'un pareil fléau. Il pressentit ce que la Vénérable Marie de l'Incarnation écrira dix ans plus tard : " Ce qui fait ici le plus de mal, c'est le trafic des boissons de vin et d'eau-de-vie. " (1)

Le mal que signalait alors la Vénérable supérieure des Ursulines, et qu'appréhendait avec tant de lucidité le premier évêque de Québec, c'était le mal physique sans doute, celui qui ruine les corps, mais c'était plus particulièrement le mal moral, le mal qui tue les âmes, le mal qui stérilise l'effort du missionnaire ou qui détruit son œuvre.

La foi, messieurs, du moins la foi pratique, la vertu chrétienne, est incompatible avec l'intempérance : elle ne pouvait alors s'établir dans des âmes païennes que possédait la soif de l'alcool. Comment faire pénétrer dans ces âmes ardentes au mal des désirs de vie surnaturelle ? Comment le prêtre pouvait-il seulement se présenter dans les bourgades où l'avait précédé le colporteur d'eau-de-vie ? La robe noire devenait importune aux regards de l'indien intempérant, et la croix n'était

1. Lettre de 1669, citée dans *la Vie de Mgr de Laval* par l'abbé Auguste Gosselin, p. 235.

plus pour lui qu'un signe de contradiction. Combien de fois l'ivresse n'avait-elle pas éloigné du prêtre qui les avait baptisés de pauvres sauvages convertis, et les avait replongés dans les grossières superstitions ! Combien de fois surtout l'ivresse n'avait-elle pas causé les plus dégradantes immoralités, provoqué les plus violentes querelles, des meurtres sanglants dans les villages mêmes où la foi avait d'abord christianisé les âmes ! Cette perversion de l'Indien fut l'un des crimes les plus odieux qu'il faut mettre au compte de l'alcool. Les excès qu'entraînait alors le commerce des boissons, les scènes d'innombrables brutalités qui s'en suivaient, forment quelques-unes des pages les plus humiliantes de l'histoire de la cupidité humaine.

Et ce sont de telles pages que Mgr de Laval aurait voulu épargner à l'histoire de notre jeune patrie, qu'il aurait voulu plus tard arracher du livre merveilleux, de l'épopée où se trouvaient inscrits en lettres profondes les gestes héroïques de nos premiers apôtres.

N'est-ce pas, messieurs, pour empêcher qu'on ajoute à nos annales des pages semblables, n'est-ce pas pour prévenir encore de semblables désordres que vous vous liguez vous-mêmes contre l'intempérance et contre le commerce illégitime des boissons ? Il ne s'agit plus sans doute, dans notre diocèse, de protéger des païens contre des

chrétiens, des sauvages contre des Français. Il s'agit de régler le commerce et l'usage des boissons entre civilisés. Mais qui ne sait que la traite de l'eau-de-vie chez les civilisés comporte les plus graves dangers ? Qui ne sait que l'alcool est toujours capable de réveiller en l'homme le barbare qui y sommeille ? C'est son triste privilège, à quelque époque et chez quelque peuple qu'il exerce ses ravages, de démoraliser les âmes et de les déchristianiser. Aujourd'hui comme aux premiers jours de notre vie coloniale, l'alcool est destructeur de la foi et des mœurs. S'attaquant aux facultés vives de l'homme, il ruine en son principe la conscience elle-même. Et vous, qui apportez à ce congrès l'expérience et l'histoire de tant de modernes bourgades, ne pourriez-vous raconter avec larmes les méfaits et les crimes de l'alcool ? Ne pourriez-vous pas dire comment, après des siècles de civilisation, l'intempérance peut détruire des trésors de vie morale, et comment, si on lui laissait toute liberté, elle précipiterait bientôt dans la sauvagerie des races conquises à la foi et à la vertu ? Ce que Marie de l'Incarnation écrivait un jour au sujet " des impuretés, des vols, des larcins, des meurtres " (1) occasionnés par la vente des boissons aux sauvages, ne le croi-

1. Lettre de 1669, cf. *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. Gosselin, p. 235.

rait-on pas dicté, il y a quelques années, hier peut-être, sur le comptoir d'une buvette, ou au sortir de quelqu'une de nos salles de police ?

Non, messieurs, on ne peut pas civiliser sans la tempérance ; et on ne peut davantage, sans la tempérance, ni conserver à la civilisation sa dignité, ni surtout lui faire produire son maximum de lumière et de progrès. Et c'est pour cela que nous, qui vivons au début de ce vingtième siècle, nous, Canadiens, qui travaillons à une heure où s'éclaire vers l'avenir, avec toute l'impétuosité de sa jeunesse, notre patrie bien aimée, nous devons discerner avec prudence les causes qui peuvent retarder notre marche en avant, alourdir le pas des jeunes générations ou les égarer vers les fossés dangereux.

Nous devons, comme Laval, guerroyer contre l'alcool capable d'obscurcir la foi pratique du Canadien, de diminuer sa vie morale, et d'empêcher ses énergies intellectuelles de donner tout leur rendement ; nous devons, avec un courage égal au sien, au nom de la civilisation et au nom du christianisme, batailler contre l'ennemi qui peut entamer et déshonorer l'un et l'autre.

## II

Que serait, en effet, la clairvoyance, à quoi pour-

rait-elle aboutir si elle n'était soutenue par un grand courage ?

La lutte contre l'alcoolisme, plus peut-être que toute autre lutte contre un mal social, exige de ceux qui l'entreprennent une volonté qui ne se fatigue pas. L'alcoolisme s'identifie avec tant d'intérêts qui le protègent ; il se dissimule derrière tant de puissances qui le fortifient ; il s'arme de tant de préjugés qui le défendent !

Au temps de Mgr de Laval, on croyait nécessaire à l'avancement de la colonie la vente des boissons aux sauvages. Ce commerce favorisait si singulièrement l'achat des pelleteries ! Les marchands d'alcool mesurent si volontiers la prospérité générale du pays sur leur fortune personnelle ! Ainsi l'intérêt privé crée le préjugé, le répand, finit par fausser la conscience publique ! Ainsi, toujours, il essaie de justifier ce que la morale réprouve ; il voudrait plier aux exigences insatiables du commerce la loi naturelle elle-même. Sans scrupules, autorisé par le préjugé, il additionne trop souvent ses injustices à la colonne des recettes. En 1660, le préjugé échangeait pour de l'eau-de-vie des âmes et des peaux des castors !

L'abbé Ferland a vigoureusement stigmatisé ces coureurs de bois et ces marchands : " gens qui prostituaient le nom de commerce pour couvrir leurs spéculations et leurs rapines. " Comme si

l'intérêt du commerce pouvait légitimer toutes les transactions ! comme si l'intérêt lui-même pouvait s'établir sur la ruine des consciences !

Etrange théorie, messieurs, et qui n'a pas cessé de compter des adeptes, que celle qui fait la morale aussi variable que les ambitions, aussi mobile que les points de vue, qui en fait une loi toute subjective, et soumise aux caprices des spéculations !

Au premier siècle de notre vie historique, il arriva que les gouverneurs eux-mêmes, et des intendants, jugèrent opportun de permettre le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages. Les prétextes ne manquèrent pas à d'Avaugour et à de Mézy, ni les préjugés à Frontenac et à Talon pour qu'ils prissent sur eux de laisser violer la loi, ou de recommander au roi la liberté du trafic des boissons. Et l'on conçoit que la passion des traiteurs, enhardie par de telles et de si hautes protections, s'abandonna à tous les excès.

Quelle énergie il fallut à Mgr de Laval pour combattre toutes ces puissances — puissance de l'intérêt, puissance de la passion, puissance du gouvernement — liguées contre lui ! Dès l'année de son arrivée à Québec, il commença la lutte. Trois fois il consulta son clergé sur les meilleurs moyens à prendre pour vaincre le mal ; et ce mal faisait à la jeune colonie une plaie si profonde, et

menaçait à tel point de corrompre toutes les âmes, que pour l'extirper plus sûrement, Mgr de Laval jugea à propos, pendant l'hiver de 1660, de prononcer l'excommunication contre ceux qui vendaient de l'eau-de-vie aux sauvages.

Il éprouva la grande joie de voir cesser tant de désordres qui déshonoraient la Nouvelle-France ; mais l'ennemi vaincu n'attendait qu'une occasion de reparaitre, et de reprendre ses avantages. Tout l'épiscopat de Mgr de Laval sera rempli de ces alternatives de victoires et de défaites où s'exerce toujours la constance du prélat. Deux fois il passe en France pour plaider lui-même auprès du roi la cause de la civilisation et de la morale chrétienne : et deux fois il persuade le roi d'approuver et de seconder ses efforts. Dès son premier voyage, en 1662, " il eut le bonheur, selon l'expression très juste de M. de la Colombière, de voir la droiture de ses intentions reconnue, la vérité triompher du mensonge, et la traite de l'eau-de-vie défendue rigoureusement. " (1)

Mais les victoires de Mgr de Laval à Versailles n'assuraient pas toujours le triomphe de ses conseils à Québec. Il fallait ici surveiller avec grand soin l'observation des ordonnances du roi ! Observation d'autant plus négligée que souvent elle

1. Cf. *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. Gosscin, p. 126.

contrariait à la fois les Indiens, les marchands et les gouverneurs. Chose étrange ! C'est la loi elle-même qu'il fallait protéger contre ceux qui avaient mission de l'appliquer : et l'on avouera que c'est là — dans toutes les luttes entreprises pour la morale publique — la plus étrange et la plus douloureuse des situations, et parfois la plus pénible des batailles.

Situation souvent prolongée aux jours de Mgr de Laval, bataille nécessaire où la dure leçon des faits finit pourtant par prévaloir, éclaira peu à peu les esprits, dissipa les préjugés, et prépara le triomphe définitif de la politique de Laval, la victoire décisive de la morale de Dieu sur les intrigues des hommes.

Messieurs, c'est un pareil courage, et c'est une telle persévérance dans la lutte qui vous vaudront toujours vos victoires. Toujours, à propos de ces questions d'alcoolisme et de tempérance, l'esprit humain sera obscurci par les préjugés, toujours les intérêts des particuliers viendront en conflit avec la loi divine et la loi humaine, toujours il sera difficile d'assurer l'exécution parfaite des ordonnances du législateur : mais qu'importent ces difficultés de la lutte antialcoolique si par votre apostolat, par vos enseignements sans cesse répandus et renouvelés, vous pouvez dissiper les préjugés, si par vos persuasives et prudentes croisades vous prévenez

les conflits, si par votre organisation puissante vous assurez le respect de la loi !

Jamais l'obstacle n'a découragé les vaillants qui veulent à tout prix le succès d'une cause. Des défaites momentanées ne font que stimuler leur ardeur ; ces défaites affaiblissent déjà l'ennemi lui-même, qui croit triompher ; elles préparent mystérieusement pour demain la victoire attendue. N'en avez-vous pas fait souvent, depuis quelques années, la laborieuse et consolante expérience ? Et si aujourd'hui vous apportez au tombeau de Mgr de Laval tant d'espérances réalisées, tant de victoires certaines ; si vous y pouvez dresser la croix noire déjà triomphante, n'est-ce pas parée que déjà, à l'exemple de ce vénérable précurseur, vous avez montré la fermeté qui déconcerte l'ennemi, la constance qui le lasse, et, pourquoi ne pas le dire, la hardiesse qui le met en déroute ?

### III

Seulement, puissions-nous tous comprendre que jamais ces victoires n'ont été plus facilement remportées, que jamais elles ne furent plus bienfaitantes que lorsqu'elles résultèrent de l'action combinée de toutes les bonnes volontés, de toutes les puissances sociales. Et ce fut, d'ailleurs, l'un des spectacles les plus beaux de nos dernières campa-

gnes de tempérance que la rencontre heureuse de ces influences, que la coopération du laïc et du prêtre, que la collaboration des autorités religieuses et civiles. Et disons-le donc tout de suite : comme la morale privée et la morale publique seraient toujours facilement victorieuses de l'alcoolisme, et des illégalités, et des désordres de la traite de l'eau-de-vie, si les fidèles et le clergé, si les pouvoirs politiques et ecclésiastiques s'unissaient toujours pour procurer le bien supérieur des consciences !

N'en vit-on pas la preuve dès les premières luttes qui furent ici livrées contre les premiers vendeurs de boissons ? Et tous les désordres qui affligèrent l'Église de Mgr de Laval ne provenaient-ils pas surtout de ce manque d'union entre les pouvoirs constitués, de la protection plus ou moins avouée que les gouverneurs accordaient trop souvent aux spéculateurs en alcool ? Aussi longtemps que colons et missionnaires, gouverneurs et évêque s'entendaient pour combattre le mal, l'on était assuré du respect des ordonnances royales, et de la prospérité des vertus chrétiennes. Sitôt que l'accord était brisé entre les puissances de la colonie, l'on voyait reparaître les désordres les plus graves. Si les années 1660, 1664, 1668, 1677 sont des dates néfastes dans l'histoire de la morale publique en la Nouvelle-France, c'est qu'elles marquent la

rupture des ententes nécessaires, et le commencement des relâchements coupables.

Et cependant, cette coopération urgente des pouvoirs, que Mgr de Laval allait solliciter jusqu'auprès du roi, pourrait être si facilement réalisable ! Ne devrait-elle pas toujours et tout naturellement s'établir, se fonder sur l'accord des lois civiles avec la loi morale ? Et cet accord lui-même n'est-il pas, en somme, une nécessité de la législation chrétienne ? Et dès lors que la loi humaine s'est adaptée aux exigences irréductibles de la loi divine, n'est-il pas éminemment désirable que cette loi règle la conduite de tous les citoyens et qu'elle soit consciencieusement appliquée ? Combien de fois Frontenac n'a-t-il pas méconnu cette obligation de son gouvernement, empêché l'effet des ordonnances du roi, en protégeant par ses arbitraires tolérances la cupidité malsaine des coureurs de bois ! On reconnut un jour, mais bien tard, tout ce qu'il y avait de pernicieux dans ces entorses officielles faites à la loi ; et des gouverneurs comme de la Barre, Denonville, de Callières, Vaudreuil, Beauharnois revinrent d'eux-mêmes à la rigoureuse observation des règlements, à la politique franche, mais si efficace, si véritablement progressive de Mgr de Laval.

Eh ! messieurs, il est bien nécessaire pour la formation d'une saine opinion publique et pour

sa direction, que la législation serve la morale, et prévienne les désordres de l'intempérance. Si la législation est dangereuse, imprévoyante ou inefficace, elle devient quand même et fatalement la règle du citoyen. Le citoyen croit si souvent avoir accompli tout son devoir quand il s'est conformé à la lettre de la loi. L'on connaissait bien au temps de Mgr de Laval cette sorte de conscience, à la fois légale et criminelle, qui était celle de certains vendeurs de boissons. L'arrêt néfaste du Conseil (1), qui, en 1668, permettait la vente des boissons aux sauvages, occasionna les plus déplorables désordres, parce qu'il parut autoriser le plus immoral commerce. La prédication des missionnaires n'y pouvait rien. "Plusieurs, selon l'expression de Marie de l'Incarnation, se formaient une conscience que la chose était permise." (2) On préfère si volontiers à la loi de Dieu, la loi des hommes, quand celle-ci consacre des libertés que l'autre réprouve. Et toujours, messieurs, il en est ainsi; et c'est pourquoi toujours l'on doit souhaiter que l'Etat législateur s'inspire du droit divin, qu'il fasse toujours respecter la loi juste, gardienne de la morale, afin que cette loi soit le guide sûr des consciences, et que l'harmonie ne cesse de régner, dans ces graves questions de mœurs publiques, entre tous ceux

1. *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. Gosselin, p. 234-235.

2. *Vie de Mgr de Laval*, p. 235.

qui ont mission, civile ou religieuse, de conduire les hommes.

Grâce à Dieu, dans notre pays, dans notre catholique province de Québec, il est encore facile de grouper, pour une action commune et salutaire, toutes les forces sociales : et l'Eglise de Québec ne fait aujourd'hui que continuer ses bienfaisantes traditions quand elle appelle tous ses enfants au service d'une cause qui s'identifie avec le bien spirituel et le progrès économique de notre race.

C'est cette union des esprits, ce concours de toutes les volontés que vous affermirez pendant ce Congrès. Qu'est-ce autre chose, un congrès, qu'une œuvre d'entente raisonnable et cordiale ? Et ce résultat heureux n'est-il pas déjà promis à vos délibérations ? C'est au pied de l'autel, près du Dieu de charité, que vous avez commencé ce matin vos réunions fraternelles ; c'est maintenant sur la tombe du grand évêque Laval, du vaillant initiateur des campagnes de tempérance que vous venez vous agenouiller et prier. Comme il vous bénit, celui dont vous continuez l'œuvre difficile et nécessaire ! Quand vous êtes entrés dans cette chapelle, là sous les dalles du sanctuaire, le juste a tressailli d'allégresse. Au ciel, il intercède maintenant ; il demande à l'Esprit de lumière, de force et d'amour, de se répandre dans chacune de vos âmes.

Placez avec confiance, sous sa protection efficace, vos travaux. La croix noire qui brille sur vos poitrines, la croix que vous avez arborée comme un drapeau, à l'ombre de laquelle vous allez vous grouper, Mgr de Laval l'a souvent portée à ses fils bien aimés comme le signe des clairvoyances divines, des générosités rédemptrices, des sacrifices nécessaires. C'est lui-même, il me semble, qui la présente ce soir à vos mains tendues vers lui : acceptez-la avec amour. Éclairez-vous de tous les rayons qui s'en échappent ; fortifiez-vous de tout le sang qui y a coulé ; aimez-vous de toute la charité qui s'y est consumée. Puis montrez-la à vos frères, cette croix qui surgit du tombeau de Laval ; et faites-la partout briller sur cette terre canadienne, terre d'Évangile et de bénédiction, terre des combats ardents, qui restera toujours, nous en avons l'espoir, le champ de bataille glorieux des apôtres de la tempérance.

## MGR DE LAVAL ET L'ÉDUCATION

---

**C'**EST le privilège du Canada français d'avoir vu près de son berceau des éducateurs attentifs et diligents, des hommes et des femmes dont l'ambition principale fut d'assurer aux premières générations d'enfants de la Nouvelle-France une instruction soignée et suffisante. A Montréal, les prêtres de Saint-Sulpice et Marguerite Bourgeoys ; à Québec, les Récollets, les Jésuites, Marie de l'Incarnation, et Mgr de Laval, pour ne nommer que les principaux, sont les premiers apôtres de notre enseignement populaire, et les créateurs de l'école canadienne.

Il est difficile d'assigner à eux tous une part et une place distincte dans l'admiration et la reconnaissance que leur doit la postérité. Le dévouement débordait de toutes ces âmes, et les faisait sa répandre en une pleine mesure sur les œuvres qu'elles voulaient entreprendre. Mais ne convient-il pas de mettre aujourd'hui en une lumière plus intense et bien vive, celui que Québec a glorifié par le marbre et par le bronze, et qui se dresse dans

une attitude de héros chrétien à deux pas du Séminaire qu'il a fondé ? Mgr de Laval a bien des titres à la louange des Canadiens ; et l'on ne peut guère décider, par exemple, s'il fut plus vaillant missionnaire, ou plus avisé politique, ou plus grand saint, ou plus clairvoyant éducateur. Toutes ces gloires réunies composent la sienne, et la font impérissable. Mais, de toutes les œuvres qu'il commença et qu'il voulut solidement asseoir, en est-il une, vraiment, qui devait avoir sur les destinées de la colonie une influence plus décisive, et dans notre histoire un prolongement plus lointain, que son œuvre d'éducateur ?

\* \* \*

Mgr de Laval comprit, comme tous les apôtres, que l'homme ne vit pas seulement de pain, et que les sociétés non plus ne sauraient s'en contenter. Il estimait, avec raison, qu'il faut assurer aux peuples, en même temps que la prospérité matérielle qui les soutient, la fortune intellectuelle qui les élève et qui les grandit. L'œuvre coloniale que la France commençait à Québec, en 1608, ne pouvait donc être complète si elle ne comptait, au nombre de ses éléments et de ses organes essentiels, les établissements d'éducation et d'enseignement populaire.

Or, vers le milieu du dix-septième siècle, au moment où la colonie essayait de sortir du chaos informe de l'heure primitive, et de se constituer sur un plan qui fût sagement tracé, il y avait, comme du reste aujourd'hui il y a encore, trois sortes d'enseignement populaire qui pouvaient réclamer l'attention d'un éducateur vigilant : l'enseignement primaire, l'enseignement technique ou pratique, et l'enseignement classique. Mgr de Laval n'en devait oublier aucun, et il accorda à tous les trois la plus large part de sa sollicitude.

L'enseignement primaire était alors, en vérité, le plus pressant. Des enfants grandissaient, nés ici après le retour de la France à Québec, en 1632, qui avaient besoin qu'on leur enseignât les premiers rudiments de la science, et qu'on versât quelque lumière dans leur esprit. Les Jésuites s'étaient inquiétés de ce problème social, et ils avaient ouvert, en 1635, leur Collège où, gratuitement, ils initiaient à la lecture, aux chiffres, à la grammaire, au catéchisme les petits enfants. D'autres écoles, dont il est possible de constater l'existence (1), groupaient, à Ville-Marie et à Trois-Rivières, les enfants qui avaient l'âge d'apprendre.

Mais bientôt ces écoles furent insuffisantes. A

1. On consultera avec grand profit, pour cette question, le livre si bien documenté de Mgr A.-E. Gosselin, *L'Instruction au Canada, sous le Régime français*. Nous y avons nous-même largement puisé.

partir de l'année 1665, où le marquis de Tracy et l'intendant Talon vinrent dans la colonie, une impulsion nouvelle fut donnée aux affaires de la Nouvelle-France. L'émigration française fut mieux et plus activement organisée, et notre population s'accrut plus rapidement. Mgr de Laval comprit qu'à Québec, les Jésuites ne pouvaient plus seuls supporter la charge de pourvoir à l'éducation des enfants. Mais les colons étaient pauvres, et peu capables d'y contribuer eux-mêmes. L'évêque voulut suppléer à leur indigence. En attendant qu'il pût ouvrir le petit séminaire qu'il se proposait déjà de fonder, il paya au Collège de Québec la pension de nombreux enfants qui durent ainsi à la générosité du prélat leur instruction.

En 1683, après que le feu eut détruit, à la basse-ville, le magasin de l'ancienne Compagnie des Cent-Associés, incendié en 1682, Mgr de Laval s'employa auprès du gouverneur, M. de la Barre, pour obtenir le terrain qu'avait occupé cet édifice, et il y fit construire pour les habitants du quartier une chapelle et une école.

Plus tard, en 1699, animé toujours du désir de répandre le plus possible l'instruction primaire, Mgr de Laval autorisa le Séminaire à tenir lui-même une petite école qui fut ouverte en 1700.

Mais la sollicitude de l'évêque dépassait bien

les limites de sa ville épiscopale. Partout où il y avait des groupes de colons et des enfants à instruire, il s'inquiétait de procurer les moyens d'élever ces jeunes âmes à la connaissance des essentielles vérités humaines et divines. Certes, à une époque où la population était si dispersée, il fut bien impossible de construire des écoles qui fussent à une suffisante proximité de toutes les habitations. On le constate bien encore aujourd'hui dans les régions que l'on ouvre à la colonisation ; et l'on ne peut exiger que les pionniers d'autrefois, moins pourvus que ceux d'aujourd'hui des moyens de communiquer avec les centres, aient pu vaincre cette insurmontable difficulté et fixer des écoles partout où il y en aurait eu quelque besoin.

Seulement, l'histoire de mieux en mieux connue des premiers temps de la colonie nous révèle tout le soin que l'on apporta pour écarter les obstacles, et pour multiplier l'école primaire.

Mgr de Laval, tout le premier, dépensa pour cette œuvre des sommes considérables. Sans parler de l'école de Saint-Joachim qu'il a fondée et si richement dotée, rappelons qu'il voulut un jour être encore secourable aux colons de la côte de Beaupré, qui se trouvaient trop éloignés de Québec ou de Saint-Joachim pour y envoyer leurs enfants, et qu'il fit lui-même construire, vers 1680, une nouvelle école au Château-Richer.

Nous pouvons supposer, et nous savons, d'ailleurs, combien il s'intéressait aux autres écoles que, dans la région de Québec, à Sillery, à Sainte-Foy, à la Pointe de Lévy, l'on avait créées. Et lui, qui avait tant de fois béni l'œuvre admirable de Marguerite Bourgeois, qui bien souvent dut encourager et stimuler cette âme d'éducatrice, quand, en 1659, tous deux, Laval et Marguerite Bourgeois, animés d'un même zèle courageux, se rencontrèrent dans la Nouvelle-France, comme il dut être heureux d'appeler près de Québec, en 1686, à l'école de la paroisse de la Sainte-Famille, les filles elles-mêmes de Marguerite Bourgeois, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ! Ce sont ces mêmes religieuses et maîtresses que, dès 1661, Mgr de Laval avait envoyées à Trois-Rivières. Pendant toute sa longue carrière épiscopale, et même après qu'il aura déposé sur les épaules de Mgr de Saint-Vallier le fardeau de l'administration, Mgr de Laval ne cessera de manifester la plus grande bienveillance pour ces femmes qui se dévouaient sans compter à l'éducation des petits enfants de la colonie.

Chaque fois qu'il se rendait à Ville-Marie, l'évêque de Québec y portait toute son affection d'apôtre pour l'Institut de sœur Bourgeois. Il ne manquait pas non plus d'approuver et d'encourager hautement les œuvres d'éducation qu'or-

ganisaient, dans cette région de Montréal, des prêtres de Saint-Sulpice.

\* \* \*

Mais ce qu'il faut particulièrement louer en Mgr de Laval, aujourd'hui surtout qu'une sorte de fureur irrésistible nous pousse vers l'utilitarisme, c'est le souci prévoyant avec lequel il organisa notre première école technique. Il en conçut le projet en même temps qu'il songeait à fonder le Séminaire de Québec, et c'est au pied du Cap Tourmente qu'il créa cette institution moderne. L'École des Arts et Métiers de Saint-Joachim, comme on l'appelle aujourd'hui dans l'histoire, révèle tout à la fois le zèle actif et le sens pratique du grand éducateur que fut le premier évêque de Québec.

A cette maison était annexée une école primaire où l'on apprenait aux enfants à lire, à écrire et à chiffrer; mais on y enseignait aussi la culture de la ferme et les divers métiers et industries auxquels les jeunes gens pouvaient utilement s'appliquer. L'on y formait donc des ouvriers habiles qui rendirent aux colons et à la Nouvelle-France les plus précieux services. Des anciens élèves de Saint-Joachim furent choisis comme arbitres par le Con-

seil Souverain(1). Beaucoup d'enfants qui ne pouvaient avec profit s'adonner aux études classiques allaient à l'école du Cap Tourmente s'initier à l'une ou l'autre profession nécessaire à la vie et au progrès du pays. Les colons eux-mêmes comprirent toute l'importance de cette école d'agriculture et d'industrie, et il arriva souvent que des parents firent " donation de leurs aînés, " comme on disait alors, aux prêtres du Séminaire, afin que pendant leur jeunesse, et jusqu'à vingt ans, ces enfants fussent élevés à Saint-Joachim où ils apprenaient à travailler(2).

On sait combien Mgr de Laval aimait cette œuvre de jeunesse qu'il avait fondée à Saint-Joachim, comme il allait volontiers y faire visite à ses élèves, et comme aussi il se plaisait à prolonger là son séjour. Dans cette maison de la Grande-Ferme qui était située à peu de distance du rivage ; dans ce décor de paysages fait pour reposer l'œil et l'emplir de larges visions ; près du fleuve qui, à cet endroit, s'élargit tout à coup vers le nord, dessine presque à fleur d'eau une courbe gracieuse où se confondent les grèves et la plaine, et fait surgir à l'horizon des flots gris ou bleus des îles sans nombre ; à la limite pittoresque de ces fertiles prairies

1. Cf. *Le Vénérable François de Montmorency-Laval*, par l'abbé Auguste Gosselin, p. 189.

2. Voir *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec*, par J.-Edmond Roy, p. 66.

qui s'étendent vers le nord, et s'en vont par une pente douce d'abord et brusque ensuite se heurter aux falaises abruptes des Laurentides et du Cap Tourmente, Mgr de Laval venait se reposer des fatigues de l'administration et renouveler au contact et dans le commerce des écoliers laborieux des forces qu'il dépensait sans compter.

Aussi la voulait-il prospère et féconde l'institution de Saint-Joachim. En 1684, avant de partir pour la France où il allait offrir au roi sa démission, il donnait 8,000 livres qui devaient assurer la subsistance du prêtre directeur de l'école du Cap Tourmente, et 4,000 livres pour construire, près de l'école, et là où est aujourd'hui la Grande-Ferme, la première église paroissiale ; en 1693, il fondait six pensions pour les élèves pauvres qui jusqu'à l'âge de 18 ans y voudraient bénéficier de l'enseignement industriel. Exemple de générosité qu'imitait quelques jours après, le 17 juin, le directeur de l'école, M. l'abbé Soumande, en fondant lui-même trois autres pensions.

L'école de Saint-Joachim devait plus tard élargir le cadre de ses programmes d'étude. En 1701, M. Soumande lui abandonnait, sur sa fortune personnelle, 8,000 livres, pour y établir une école latine, et y préparer des jeunes gens qui deviendraient " propres à être maîtres d'écoles. " L'on a dit, à ce propos, que l'École des arts et métiers

du Cap Tourmente fut aussi la première école normale de la Nouvelle-France.

Cette même année, 1701, Mgr de Laval donnait une nouvelle preuve de généreux désintéressement en faveur de l'éducation, et faisait bien voir comme il avait à cœur l'instruction des enfants du pays. A une veuve LeMercier qui ne pouvait payer une terre de 90 arpents que son mari avait acquise sur ses domaines, l'évêque de Québec abandonnait tous ses droits de propriétaire " à la seule condition pour elle d'envoyer ses deux filles chez les sœurs de la Congrégation du Château-Richer, et ses deux garçons à l'école de Saint-Joachim pendant dix-huit mois (1). "

\* \* \*

Mais s'il est vrai, et bien fondé en histoire, que Mgr de Laval fut un bienfaiteur insigne de l'éducation populaire, s'il est certain qu'il prodigua son argent et son temps pour assurer tous les développements possibles de l'école primaire, et si l'on ne peut douter que des attaches très fortes ne l'aient lié à l'œuvre si intéressante de l'enseignement technique et industriel de Saint-Joachim, il est temps d'affirmer qu'entre toutes les œuvres

1. Voir à ce sujet, et pour bien d'autres détails, l'ouvrage de Mgr Amédée Gosselin que nous avons indiqué plus haut.

d'éducation qu'il aima, une autre lui fut plus chère encore que toutes celles-là, et c'est le Séminaire de Québec. A cette œuvre il donna tout son cœur, comme il lui légua toute sa fortune, et c'est aux prêtres de ce Séminaire, ses fils de prédilection, qu'il voulut, suprême testament, confier la garde pieuse de son tombeau.

C'est que Mgr de Laval, avec cet esprit de divination qui est le privilège des grands fondateurs, vit bien toute la portée de l'acte par lequel il érigeait, en 1663 et en 1668, les œuvres du Séminaire et du Petit Séminaire de Québec. Ce n'est qu'un immense presbytère diocésain qu'il établissait en 1663, une maison commune et une sorte de foyer familial où les prêtres missionnaires de la Nouvelle-France, après leurs courses à travers le pays, se retrouveraient toujours chez eux, et comme au centre naturel de leur vie ecclésiastique. Ce Séminaire, confié dès le début, aux prêtres des Missions Étrangères de Paris, devait aussi recevoir, pour les préparer au sacerdoce et aux travaux de l'apostolat, les séminaristes, que Mgr de Laval y fit entrer dès 1663. Et, certes, c'était là une œuvre qui révélait, avec le génie d'organisation du premier évêque, toute sa préoccupation de former un clergé qui serait toujours digne, dans cette Nouvelle-France, et de la situation sociale que lui fait la piété des fidèles, et des responsabi-

lités surnaturelles qui s'attachent à son ministère.

Mais l'établissement du Séminaire de 1663 n'était pas tout le dessein réalisé de Mgr de Laval ; ce n'était plutôt que le commencement d'exécution d'un vaste projet conçu par l'évêque éducateur, et qui devait assurer à la jeunesse canadienne de nouveaux et faciles moyens de s'instruire. Seulement, il ne s'agissait plus, dans la création de 1668, du seul enseignement primaire auquel pourvoyait autrement la sollicitude de Mgr de Laval. C'est de l'enseignement classique lui-même que se préoccupait ici le fondateur du Petit Séminaire. Non pas, certes, qu'il essayât d'organiser tout de suite en un collège d'enseignement secondaire son Petit Séminaire. Ce n'est pas, assurément, en 1668 qu'il eût été prudent et sage de donner à Québec deux collèges classiques. Celui des Jésuites, commencé en 1635, suffisait amplement, non seulement pour la ville mais pour toute la région de Québec, et l'on sait comment Mgr de Laval dissuada Mgr de Saint-Vallier, qui le voulait fortement, de transformer en collège classique l'école de Saint-Joachim.

Mais Mgr de Laval, en établissant le Petit Séminaire de Québec, voulait attirer et grouper dans cette maison tous les enfants de la colonie qui auraient eu quelque désir d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il songeait, avec raison, aux moyens les

plus efficaces de recruter ses prêtres, de refaire sans cesse sa famille lévitique, et il créait pour cela une sorte de pépinière où seraient cultivées et développées et mûries les vocations sacerdotales. Aux enfants qui entraient au Petit Séminaire il assurait une bonne formation classique, en les envoyant chaque jour suivre les classes professées au Collège des Jésuites. On n'enseignait au Petit Séminaire même qu'à lire et à écrire, le catéchisme, les prières, le chant grégorien et le service des autels. Ce n'est qu'à l'époque des guerres de la conquête, et surtout après que les Jésuites furent empêchés, sous le régime anglais, de continuer leur œuvre, que le Petit Séminaire devint, ce qu'il est encore aujourd'hui, une maison d'enseignement classique.

Mais observons que si le Séminaire de Québec n'a pas pris tout de suite, sous l'œil de Mgr de Laval, les développements qui devaient en faire plus tard un grand centre de culture et l'une de nos plus fortes institutions nationales, c'est bien lui, le premier évêque de Québec, qui en a jeté les fondements, qui en a affermi les bases, qui a mis au cœur même du Séminaire ce principe de vie qui devait déterminer toutes ses évolutions et tous ses accroissements.

Et qui sait si le regard pénétrant du Vénérable de Laval n'a pas quelque jour, dans ses rêves

d'espérances et d'apostoliques ambitions, entrevu et contemplé l'admirable épanouissement d'une œuvre que couronne aujourd'hui l'auréole universitaire ?

Ce que nous savons, c'est que Mgr de Laval ne craignait pas d'élargir lui-même le cadre de cet établissement diocésain. Si son premier soin était d'y faire entrer et d'y conserver les enfants et les jeunes gens que Dieu appelait au sanctuaire, il ne lui déplaisait pas d'offrir l'hospitalité de sa maison à des jeunes gens et à des enfants qui retourneraient ensuite dans le monde. "Tâchons d'élever autant de pauvres enfants que nous pourrons, disait-il à ses prêtres du Séminaire. S'ils ne font pas tous des gens d'Eglise, ils deviendront des chefs de famille distingués par leur piété(1)." Et M. de Callières, gouverneur de la Nouvelle-France, écrivait au ministre, en 1701 : "Le Séminaire de Québec fait un bien immense dans ce pays, par la grande quantité d'enfants qu'il élève et instruit pour toutes sortes d'états, la plupart sans payer aucune pension(2)." "

C'était donc, dès son principe, le Séminaire d'aujourd'hui que Mgr de Laval organisait en 1663 et en 1668. Et nous ne nous étonnons pas que, pour réaliser un si grand dessein, le premier évê-

1. Cf. l'abbé Aug. Gosselin, *op. cit.*, p. 189.

2. *Ibid.*, p. 389.

que de Québec ait si généreusement payé de son cœur et de sa bourse. C'est dans la vieille maison de Guillaume Couillard, bâtie par le premier colon Hébert, et restaurée pour l'occasion, que Mgr de Laval établit son Petit Séminaire, comme en 1663 il avait fait du presbytère paroissial le berceau du Séminaire lui-même ; mais il ne tarda pas, en 1675 et 1678, à ériger des constructions nouvelles, qui parurent trop magnifiques à M. de Frontenac, où son œuvre pourrait prendre plus facilement l'extension qu'il lui souhaitait ; et l'on sait comme les incendies de 1701 et de 1705, qui pouvaient décourager quelques directeurs du Séminaire, n'abat-tirent jamais l'âme du grand évêque.

Au surplus, de nombreuses pensions, huit en 1680, fondées pour les enfants pauvres de la colonie, et de riches dotations par lesquelles Mgr de Laval se dépouillait de sa fortune personnelle, aidaient encore au progrès du Séminaire, et inspiraient aux prêtres qui le dirigeaient l'esprit de dévouement qui les devait animer. " Le détachement est l'essentiel, pouvait écrire un jour Mgr de Laval ; c'est en cela que consiste l'esprit de grâce qui soutient le Séminaire(1)." Mgr de Laval créait ainsi, en même temps qu'une maison d'enseignement, une tradition qu'il confiait à l'âme ardente de

1. Archives du Séminaire de Québec.

ceux qui s'appliqueraient pendant de longs siècles à faire revivre les vertus de leur vénérable et très cher fondateur.

Nous n'avons pas à dire ici le rôle historique du Séminaire, quelle influence il a pu exercer sur les innombrables générations de jeunes gens qui lui ont demandé les secrets de la vie intellectuelle et morale, et par conséquent, quelle fut, dans toute son ampleur, la portée de l'acte qui l'institua. Notre tâche était seulement de raconter les entreprises principales de l'éducateur généreux et avisé que fut le premier évêque de Québec. Nous devons donc ici terminer cette étude. Nous n'avons guère rapporté que des faits : mais rien n'est plus éloquent en histoire, et souvent les faits dispensent de tout commentaire ceux qui les exposent. Les actions de Mgr de Laval valent mieux, certes, que tous les discours ; ce sont elles justement qui ont rendu son nom cher au peuple canadien, et qui en ont porté la gloire jusqu'aux générations du vingtième siècle.

\* \* \*

Au reste, le nom de Laval semble attaché à la fortune intellectuelle de ce pays. Il rappelle les courageux efforts du prélat qui, en plein dix-septième siècle, voulut assurer à l'âme française émigrée au Canada la satisfaction de ses plus légi-

times besoins de savoir, et comme une part de l'héritage fameux que laissait à l'humanité la France de Louis XIV ; il est lié au sort de ce Séminaire que nous voulons croire indestructible, et qui souhaite de ne jamais fléchir sous le poids de sa glorieuse histoire ; il s'identifie avec l'Université dont toute l'ambition est d'élargir sans cesse et d'éclairer de toutes les vives lumières les horizons de la pensée canadienne. Associé à tant de souvenirs, gravé sur le fondement solide de tant d'institutions, et symbole de si fécondes espérances, le nom de Laval, comme l'airain qui aujourd'hui dessine à tous nos regards la grande image de l'évêque éducateur, ne périra jamais.

---

## NOTES BIOGRAPHIQUES

---

**M**ONSEIGNEUR François de Montmorency-Laval est né à Montigny-sur-Avre, au diocèse de Chartres, le 30 avril 1623. Issu de la branche cadette de l'illustre famille des Montmorency.

En 1631, il entre au Collège royal de La Flèche, pour y commencer ses études classiques. En 1641, il vient à Paris faire sa théologie au Collège de Clermont. La mort du fils aîné de la famille, tombé à la bataille de Fribourg, le 3 août 1644, puis, celle du deuxième fils, tué l'année suivante, à la même date, à la bataille de Nordlingen, eurent pour conséquence de faire de François de Laval, le chef de la famille, et le seigneur de Montigny.

L'étudiant de Clermont, âgé de 22 ans, sollicité de renoncer à l'état ecclésiastique, et de vivre dans le monde qui lui offre maintenant une nouvelle et brillante carrière, résiste à toutes ces invitations.

Revenu à Montigny dans l'été de 1645, il y demeure plus d'une année pour régler les affaires de sa famille, puis il retourne à Paris, pour y terminer ses études théologiques, et se donner irré-

vocablement à Dieu. Il est ordonné prêtre le 1er mai 1647.

Tonsuré peu de temps après son entrée au Collège de La Flèche ; pourvu dès son année de Rhétorique, en 1637, d'un canonicat à Evreux, qu'il retint jusqu'en 1648, François de Laval devenait cette année même 1648, archidiacre d'Evreux.

Désigné, en 1653 pour l'un des Vicariats apostoliques du Tonkin, la nomination fut longtemps retardée à cause de l'opposition du Portugal à l'envoi au Tonkin d'évêques français. Pendant ce temps, François de Laval qui avait généreusement accepté le projet de cette mission lointaine et difficile, résolut de s'y préparer dans la retraite. Il résigna son archidiaconat d'Evreux, et se réfugia à l'Ermitage de Caen qu'un pieux laïc, Jean de Bernières de Louvigny avait fait construire en 1649, et où se réunissaient pour travailler à leur perfection les ecclésiastiques les plus distingués.

François de Laval attendait à l'Ermitage de Caen, l'issue des négociations entamées au sujet du Vicariat apostolique du Tonkin, lorsqu'on vint lui proposer celui de la Nouvelle-France.

N'ayant qu'un désir, celui de se sacrifier dans les missions lointaines, François de Laval accepta. Mais le projet d'envoyer un Evêque à Québec ne put que lentement aboutir. Enfin, le 8 décembre 1658, l'élu de la Providence est consacré évêque de

Pétrée, Vicaire apostolique de la Nouvelle-France, dans l'église de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris.

Le 13 avril 1659, Mgr de Laval s'embarque pour le Canada. Arrivée à Québec le 16 juin, où il est accueilli avec des transports de joie.

La traite de l'eau-de-vie avec les sauvages occasionnait alors les plus graves désordres. Mgr de Laval commence tout de suite à combattre ce fléau.

En 1662, il repasse en France pour exposer au roi les besoins de la colonie ravagée par les Iroquois, et affaiblie par de graves désordres.

Mgr de Laval, à force d'instances obtient du roi le renouvellement des anciennes défenses portées contre la traite de l'eau-de-vie. Le roi rappela le gouverneur, M. d'Avaugour, qui avait entravé l'action apostolique de Mgr de Laval ; et pour donner à l'évêque une marque de sa confiance, il voulut que Mgr de Laval choisît lui-même le nouveau gouverneur. Mgr de Laval s'en excusa d'abord puis se rendit au désir du roi, et proposa le chevalier de Mézy, qui fut nommé.

Il obtient aussi des secours. Il contribue à faire rétrocéder à la Couronne par la Compagnie des Cent-Associés, la Nouvelle-France, et à faire établir le Conseil Souverain. Le roi réserve dans le Conseil une place d'honneur à Mgr de Laval. Il invite le prélat à lui désigner, d'accord avec le

gouverneur, les membres du nouveau Conseil.

Retour à Québec le 15 septembre 1663, après une traversée orageuse de quatre mois ; le scorbut ayant éclaté à bord du vaisseau, Mgr de Laval prodigua ses soins aux malades.

En 1663, Mgr de Laval, par acte daté le 26 mars, fonde le Séminaire de Québec, à qui il confie la formation des cleres; le Séminaire doit aussi "servir de clergé à l'Église de Québec", c'est-à-dire que le clergé, les curés, les missionnaires devront faire partie du Séminaire.

Le Séminaire est installé dans le presbytère de Québec, à l'endroit du presbytère actuel.

Le 11 juillet 1666, consécration de la cathédrale de Québec sous le vocable de l'Immaculée Conception.

Mgr de Laval approuve, encourage, développe les dévotions à Saint Joseph, à la Sainte Famille et à Sainte Anne déjà établies dans le pays.

En 1668, Mgr de Laval fonde le Petit Séminaire de Québec. Ouverture le 9 octobre, dans la vieille maison de Guillaume Couillard.

Et un peu plus tard, il établit une École des arts et métiers à Saint-Joachim.

Luttes courageuses et intermittentes, selon les besoins, contre la traite de l'eau-de-vie, surtout après l'arrêt du Conseil Souverain, obtenu par Talon, en 1668, qui faisait libre la traite de l'eau-de-vie.

En 1671, deuxième voyage de Mgr de Laval, en France, pour hâter l'érection de l'évêché de Québec.

En 1674, le 1er octobre, érection du diocèse de Québec. L'Evêque de Pétrée devient évêque de Québec. — Retour de Mgr de Laval au Canada en septembre 1675.

En 1676, Mgr de Laval approuve, par lettres canoniques, datées du 6 août, la Congrégation de Notre-Dame fondée par Marguerite Bourgeois.

En 1678, troisième voyage de Mgr de Laval en France. Il le fait principalement au sujet de la traite de l'eau-de-vie. Il obtient du roi l'ordonnance de 1679, " qui défend de porter de l'eau-de-vie aux bourgades sauvages éloignées des habitations françaises ", ordonnance qui aurait pu améliorer la situation, si les gouverneurs avaient toujours voulu la faire observer.

En 1680, retour de Mgr de Laval à Québec.

En 1680, Mgr de Laval abandonne tous ses biens au Séminaire de Québec.

En 1681, grande visite pastorale des communautés, paroisses et missions françaises du diocèse.

En 1684, érection du Chapitre de Québec (6 novembre.)

En 1684, avant de partir pour la France, Mgr de Laval donne au Séminaire 8,000 livres pour la construction immédiate de la chapelle. Il déclare,

dans l'acte de donation, sa volonté d'y être enterré.

“ Je déclare que ma dernière volonté est d'y être enterré ; et si Notre-Seigneur dispose de ma vie dans ce voyage, je désire que mon corps y soit apporté pour y être inhumé. ”

En 1684, Mgr de Laval passe en France pour porter au roi sa démission comme évêque de Québec ; après vingt-cinq années d'administration, son état de santé et ses infirmités lui paraissaient incompatibles avec l'œuvre qui restait à accomplir. Sur la demande du roi, il désigna lui-même pour son successeur, M. de Saint-Vallier.

A cause des difficultés qui existaient alors entre la Cour de France et la Cour de Rome, l'affaire traîna longtemps, et Mgr de Saint-Vallier ne fut consacré évêque de Québec que le 25 janvier 1688.

Le 3 juin 1688, retour à Québec de Mgr de Laval, qu'on appellera désormais “ Mgr l'Ancien. ” M. de Denonville avait souhaité et demandé son retour ; il estimait sa présence à Québec et l'influence de Mgr de Laval, nécessaires à l'ordre et aux besoins de la colonie.

Après sa démission Mgr de Laval continue de demeurer au Séminaire de Québec. On met à son service le frère donné Hubert Houssard, venu de France en 1688 avec Mgr de Laval, qui lui restera

attaché jusqu'à sa mort, et qui a laissé une relation touchante de la vie intime du prélat.

Dans l'automne de 1700, Mgr de Saint-Vallier passe en France. Il ne devait pouvoir revenir qu'en 1704. Mais le vaisseau qui le ramenait alors fut pris par les Anglais ; Mgr de Saint-Vallier fut détenu en Angleterre jusqu'en 1709. Rentré à Paris, il ne put obtenir la permission de revenir au Canada qu'en 1713. — Pendant cette longue absence de l'évêque, Mgr de Laval multiplia son zèle, sa charité, son dévouement pour rendre service à l'Église du Canada.

En 1701, le 15 novembre, dans l'après-midi, premier incendie du Séminaire de Québec. Tout est détruit. Lourde épreuve pour son fondateur, Mgr de Laval.

Dès 1702, reconstruction du Séminaire.

En 1705, le 1er octobre, deuxième incendie du Séminaire.

Dans la partie du Séminaire, voisine de la cathédrale, que le feu avait épargnée, on aménagea un appartement convenable où Mgr de Laval, qui s'était d'abord réfugié chez les Jésuites, vint résider. Il y restera jusqu'à sa mort.

En 1708, le 6 mai, mort de Mgr de Laval, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge. — Le 9 mai, funérailles ; le corps de Mgr de Laval, vénéré comme celui d'un saint, est solennellement porté

en procession dans l'église des Récollets, chez les Ursulines, chez les Jésuites, à l'Hôtel-Dieu, puis à la cathédrale.

La chapelle du Séminaire n'étant pas encore reconstruite, le corps fut inhumé dans la cathédrale. Il y resta près de deux siècles.

Ce n'est qu'en 1878, que l'on put exécuter les dernières volontés de Mgr de Laval. Ses restes mortels, retrouvés, furent alors triomphalement transportés à travers les rues de la Haute-Ville, déposés dans la cathédrale pour un service solennel, puis inhumés dans la chapelle du Séminaire, où ils sont pieusement gardés. C'est là qu'ils attendent les honneurs de la béatification.

\* \* \*

1890 Décret de la S. Congrégation des Rites permettant l'introduction de la cause de canonisation. Mgr de Laval, déclaré vénérable.

1908 Troisième centenaire de la mort du Vénérable François de Laval. Erection, à Québec, du monument Laval, pendant les fêtes du centenaire, les 21, 22, 23 juin. Dévoilement du monument le 22 juin.

1910 A l'occasion du premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, grand ralliement des congressistes, le 31 août, sur le tombeau de Mgr de Laval, dans la chapelle du Séminaire de Québec.

---

## Table des Matières

---

Au lecteur . . . . .	7
Le troisième centenaire de Mgr de Laval . . . . .	9
Monseigneur de Laval, fondateur de l'Eglise du Canada. . . . .	21
Mgr de Laval, apôtre de la Tempérance . . . . .	41
Mgr de Laval, apôtre de l'Education . . . . .	58
Notes biographiques sur la vie de Mgr de Laval. . . . .	75